



Obligation d'indiquer son adresse sur une attestation ?

Par **Rachid78**, le **25/03/2023** à **15:42**

Bonjour

Est il obligatoire d'indiquer son adresse sur une attestation de témoignage ?

(Afin de ne pas laissé d'adresse à l'accusé au cas où il viendrait se venger sur ceux qui témoignes contre lui)

Par **Henriri**, le **28/03/2023** à **08:47**

Hello !

Bin euh... cette information fait partie du formulaire d'attestation de témoin à laquelle doit être jointe la copie d'une pièce d'identité...

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11527.do

A+